

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire part de vos inquiétudes sur la situation de la gériatrie en France et plus généralement sur la mise en place de la nouvelle organisation hospitalière, et je vous en remercie.

Sur le second point, tout d'abord, il me semble que la vaste concertation débutée au printemps 2003 avec l'ensemble des représentants du monde hospitalier, suivie d'une véritable négociation avec les organisations syndicales, a permis d'aboutir à un projet de texte législatif équilibré, permettant de donner à chaque établissement les moyens de mieux adapter son organisation aux logiques médicales de prise en charge des patients. Le support choisi pour la mise en œuvre de ce texte lui garantit de conserver cet équilibre.

Par ailleurs, le comité de suivi de la gouvernance poursuit activement sa participation à l'élaboration des textes d'application réglementaire, qui permettront rapidement de préciser les modalités pratiques de mise en œuvre de cette nouvelle organisation.

Concernant la place de la gériatrie à l'hôpital, ensuite, je partage avec vous la nécessité absolue d'un développement rapide et de grande ampleur des prises en charge de « court séjour gériatrique ». Ce développement a trop tardé, en partie au vu d'une insuffisante reconnaissance financière de cette activité.

La mise en œuvre de la Tarification à l'Activité est une chance à saisir pour nous permettre de pallier cette insuffisance. C'est pourquoi j'ai donné instructions, aujourd'hui même, à la Mission Tarification à l'Activité et à la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins, de me proposer dans les meilleurs délais, en concertation avec les acteurs concernés, une solution technique permettant de valoriser de façon incitative l'activité de court séjour gériatrique.

Conscient du besoin d'anticiper l'effet du vieillissement de la population sur les prises en charge hospitalières, et en vous remerciant pour la constance de votre engagement au service de vos patients et de nos hôpitaux, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Philippe DOUSTE-BLAZY

Monsieur Jean-Marie VETEL
Président du Syndicat National
de Gériatrie Clinique
Chef de Service en Gériatrie
Centre Hospitalier
194, Avenue Rubillard
72037 LE MANS Cedex 1

Copie : M. François AUBART, Président de la CMH